

trèsBeaujolais



VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
agglo

TERRITOIRE D'ACCUEIL  
TERRE D'EXCELLENCE  
**BIENVENUE**  
**CHEZ VOUS !**

# LES SERVICES AUX HABITANTS

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône (AVBS) gère, en collaboration avec la CCI, deux pépinières d'entreprises Créacité et Eacité (commerce en ligne). Situées respectivement à Villefranche et à Arnas, ces deux structures offrent aux entreprises, un hébergement avec des loyers bonifiés, des services mutualisés et un accompagnement au démarrage de l'activité.

L'Agglo accompagne le monde économique dans son développement (accueil des nouvelles entreprises, requalification et réhabilitation des zones économiques, développement rural...).

A l'horizon 2030, l'Agglo travaille à la création d'une nouvelle zone d'activités, la ZAC Ile Porte, à Arnas sur près de 50 ha.

L'ABVS est compétente en matière touristique et collabore avec l'Office de Tourisme (96 rue de la sous-préfecture, à Villefranche avec une antenne à Vaux-en-Beaujolais). De nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année, n'hésitez pas à vous renseigner.

[www.villefranche-beaujolais.fr](http://www.villefranche-beaujolais.fr)

[www.monweekendavillefranche.com](http://www.monweekendavillefranche.com)





## L'URBANISME / LA VOIRIE

Les dossiers de permis de construire sont à déposer à la mairie où se situe votre projet. Ils sont ensuite instruits par un service de l'Agglo pour toutes les communes (sauf Villefranche qui dispose de son propre service).

Par son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'AVBS gère l'aménagement du territoire et la politique de l'habitat.

Par ailleurs, l'Agglo assure l'entretien de la voirie pour les communes de Blacé, Cogny, Denicé, Jarnioux, Le Perréon, Montmelas-Saint-Sorlin, Saint-Cyr-le Châtoux, Saint-Julien, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais et Vaux-en-Beaujolais.

Aménagement du territoire : **04 74 03 29 65**

## LES DÉPLACEMENTS

L'Agglo accompagne l'aménagement des pistes et bandes cyclables sur le secteur urbain ainsi que le développement des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (covoiturage, autopartage, vélo).

Site de covoiturage <http://rhone.covoitoura.eu>

Site d'autopartage <http://lpa.citiz.coop/>

Les réseaux de transports Libellule et Cars du Rhône sont gérés par le Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL) dont l'AVBS est membre. [www.sytral.fr](http://www.sytral.fr)

## L'ENVIRONNEMENT

### Eau potable

L'eau consommée par les abonnés provient principalement du champ captant de Beauregard à Villefranche-sur-Saône et de celui de Port-Rivière à Saint-Georges-de-Reneins. D'importants travaux vont démarrer à l'automne à l'usine de traitement de l'eau potable de Beauregard afin de préserver la qualité de l'eau. Le service de production et de distribution est délégué à Véolia Eau et Suez Environnement.

### Eaux usées

L'assainissement collectif et non-collectif sont des compétences assurées par l'Agglo.

La plupart des eaux usées sont traitées par l'usine de dépollution située à Béligny (Villefranche) et gérée par délégation de service public à la société Véolia Eau.

Il existe 7 autres stations d'épuration sur le territoire de l'Agglo. L'entretien et la surveillance du réseau est assurée par du personnel communautaire.

### Qualité des eaux

L'ABVS dispose d'un service chargé de la qualité des eaux des rivières.

Si vous constatez une pollution accidentelle des eaux, contacter le service :

04 74 03 32 64 ou 06 32 16 66 44.

L'Agglo investit, aux côtés de l'Agence de l'Eau, dans un programme d'actions à hauteur de 48 M€ en faveur de la qualité de l'eau et la préservation du milieu naturel.

### Déchets ménagers et déchets recyclables

L'Agglo collecte les déchets ménagers (ordures ménagères, déchets recyclables, verre) en porte à porte ou sur des points de regroupement à l'aide de bacs. Pour toutes vos demandes concernant les déchets (jours de collecte, consignes, verre, déchèterie...) contactez-nous au N° VERT 0 800 51 22 01 ou sur [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

Ingénierie technique et urbaine : 04 74 03 32 71



## LES ÂGES DE LA VIE

### Petite enfance

L'Agglo gère les établissements d'accueil collectif :

**Cogny** > Les Petits Loups

**Gleizé** > Espace 3 Pommes et Le Manège Enchanté

**Jassans** > La Souris Verte

**Villefranche** > Les Diablotins, Le Verger, Les Mini-pousses, La Maison Cachou, Les Petits Gones, Les Copains d'abord, La Villa Suzanne, L'île aux Enfants.

Ces crèches ou halte-garderies assurent la garde des enfants de 3 mois à 4 ans dans un cadre collectif et professionnel. Ces équipements sont ouverts aux familles domiciliées sur l'une des communes de l'agglomération.

L'AVBS est partenaire du Jardin Papillon, lieu d'accueil enfants-parents à Villefranche.

### Seniors

L'AVBS est propriétaire des bâtiments du foyer-logement Le Cep (accueil des personnes de plus de 60 ans) et de l'Hippocampe (accueil de jour pour les personnes malades d'Alzheimer) à Gleizé. Elle contribue au fonctionnement de l'ARCAV, (association de gestion des résidences communautaires) qui gère ces 2 équipements.

### Cimetière paysager et centre funéraire

Le cimetière paysager, situé route d'Epinay à Gleizé, est un parc arboré de plus de 14 ha où seules des dalles et des stèles signalent les caveaux.

Situé en contre-bas du cimetière, au 2740, route de Montmelas à Gleizé, le centre funéraire se compose d'une salle de cérémonie, d'un funérarium et d'un crématorium. Il est géré par délégation à la société OGF. Cet équipement devrait bénéficier d'importants travaux de requalification l'an prochain.

Âges de la vie : **04 74 03 32 62**



La souris verte - Jassans



Palais omnisports de l'Escale - Arnas

## LES SPORTS

L'Escale (palais omnisports + complexe rugby) à Arnas, Le Nautile (centre nautique) à Villefranche, les terrains de tennis à Villefranche ou à Lacenas ou encore le terrain de football à Denicé sont des équipements sportifs communautaires où de très nombreuses manifestations ont lieu toute l'année.

L'Agglo est également un des principaux partenaires financiers du Marathon International du Beaujolais qui aura lieu le samedi 18 novembre 2017.

Sport : 04 74 03 32 62



Nautile - Villefranche





Musée Claude Bernard  
Saint-Julien

## LA CULTURE

Le conservatoire de musique intercommunal, basé à Villefranche, Limas et Jassans-Riottier, accueille chaque année près de 800 élèves-musiciens pour un parcours d'études ou une pratique amateur. L'éveil musical commence à partir de 6 ans. Les tarifs sont calculés selon le quotient familial pour les habitants de l'agglomération. Enfin, le conservatoire offre chaque année une programmation riche et variée.


Conservatoire à rayonnement intercommunal : **04 74 09 43 10**

Le musée du Prieuré à Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais et le musée Claude Bernard à Saint-Julien sont également des équipements communautaires qui participent au rayonnement culturel de notre territoire. Ils sont ouverts au public avec de nouvelles animations (ateliers enfants, visites guidées, conférences...). N'hésitez pas à découvrir jusqu'à la fin novembre au musée Claude Bernard, l'exposition «Pharmakôn» sur le poison, les remèdes et les potions...

Musée Claude Bernard : **04 74 67 51 44**

Musée du Prieuré : **04 74 07 31 94**





Retrouvez toutes ces informations sur le site

[www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

Et le « Journal de l'Agglo » qui est distribué en boîte aux lettres 2 fois par an.

Agglo Villefranche Beaujolais Saône

115, rue Paul Bert | 69400  
Villefranche-sur-Saône

t. 04 74 68 23 08

f. 04 74 68 45 61

contact@agglo-villefranche.fr

Nos bureaux sont ouverts  
du lundi au vendredi,  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

# IDENTITÉ ET TERRITOIRE

## Etablissement de coopération

**intercommunale**, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône gère, pour le compte des communes qui la composent, les services publics suivants : économie, urbanisme, environnement, logement, social, sport, culture.

**Un budget en 2017** de 60 M€

(dépenses de fonctionnement et d'investissement).

Près de 300 agents.

## 19 communes au cœur du Beaujolais

**Val de Saône** avec une mosaïque de territoires harmonieusement complémentaires :

Villefranche-sur-Saône, ville centre, et des

communes péri-urbaines ou rurales :

Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Jarnioux, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux.

**74 051 habitants**

**20 125 hectares dont  
dont plus de 3 450 ha  
de vignobles**

**4 400 établissements  
et 22 600 emplois**